

Methode Procédure civile CRFPA

Par **Sorayaa**, le **14/07/2015** à **18:30**

Bonjour à tous,

je me permets de venir vous voir afin de bénéficier de vos précieux conseils.

Tout est dans le titre : dans le cadre du CRFPA, j'ai malheureusement l'honneur de passer l'épreuve de procédure civile ... et je dois avouer que je ne sais absolument pas comment réviser cette matière.

Croyez moi, j'ai tout essayé mais je n'arrive pas à savoir de quelle manière l'aborder.

On nous a expliqué que l'on attendait pas seulement une récitation du cours. Jusque la je suis d'accord, mais je cite "du recul, une certaine réflexion"

Problème : c'est que dans un commentaire de texte/ d'article je n'arrive pas à percevoir ce recul. Le plus souvent, on nous demande par exemple de commenter un article du CPC. Dès lors, ce n'est que du droit positif, pas du droit prospectif, c'est difficile de voir un réel impacte de trouver un intérêt.

Et surtout, la grande question, c'est comment réviser cette matière. Sincèrement je n'arrive pas à repérer ce qui est important de ce qui peut être considéré comme du détail. Je m'y perd.

Concrètement, comment aborder cette matière extrêmement complexe, par où commencer ?

La plupart des manuels n'abordent pas le même plan que le code. Ca me pertube d'autant plus que quelque soit l'exercice aborder, on doit replacer la notion, voir l'article en question.

J'ai essayé de suivre les conseils d'un professeur qui explique " si vous comprenez l'agencement du CPC, vous avez compris toute la procédure civile et sa logique" Jusque là j'ai échoué.

Auriez vous s'il vous plait des conseils pour réviser ? Par quel bout commencer ?

Merci de vos réponses.